

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	REMARQUES GÉNÉRALES	3
III.	LA DÉTERMINATION DE LA PEINE ET LES QUESTIONS LITIGIEUSES EN MATIÈRE DE SERVICES CORRECTIONNELS	8
	(a) La charge de travail et la qualité de la surveillance	8
	(b) Le rôle de l'agent de probation et de l'agent de liberté conditionnelle	14
	(c) Les services communautaires dans la région de l'Atlantique	15
	(d) Les mesures correctionnelles	16
	(1) La libération sous surveillance obligatoire	16
	(2) L'admissibilité à la libération conditionnelle	18
	(3) L'absence temporaire	19
	(e) Opinions relatives à la détermination de la peine	20
	(1) Les peines maximales et minimales	20
	(2) Les disparités des sentences	24
	(3) Les lignes directrices en matière de détermination de la peine	26
	(4) Les rapports présentenciels	28
	(5) La négociation de plaidoyer	29
IV.	RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS	30
ANNEXE A:	Plan d'entretien à l'intention des membres du personnel des services de probation et de liberté conditionnelle	37
ANNEXE B:	Répartition des réponses suivant les questions du questionnaire	43